



CHALLENGE UNI'VERT TRAIL EN LIGUE NOUVELLE AQUITAINE

Ce nouveau challenge s'étalera sur l'année civile 2020 et cumulera les épreuves qui seront disputées sur un site Uni'vert trail de Nouvelle Aquitaine.

Chaque épreuve devra se conformer au format proposé.

La 1^{ère} épreuve se déroulera le dimanche 1^{er} mars à Ambazac (87) sur le site du Muret et sera organisée conjointement par le club « Les Godasses Ambazacoises » et la Ligue d'Athlétisme Nouvelle Aquitaine.

Une épreuve Uni'vert trail doit se dérouler sur un site Uni'vert trail. L'idéal est d'utiliser 2 circuits (un/ course).

Les engagements seront pris par équipe mixte de 3 coureurs (1 ou 2 féminines).

Chaque équipe devra être nommée et conservera son nom tout au long du challenge pour l'année en cours. Des coureurs remplaçants seront acceptés entre les épreuves tout en conservant la mixité de l'équipe.

Chaque équipe devra indiquer leur club FFA ou tout autre entité hors FFA (ex : commune, entreprise, association, syndicat etc...).

Les coûts d'inscriptions seront identiques pour chaque épreuve se déroulant en 2020 à savoir :

- 27 € par équipe avant J-3
- 30€ par équipe à partir de J-2
- 24€ par équipe si 4 équipes engagées en même temps du même club FFA avant J-3.

Une épreuve Uni'vert trail se déroule toujours en deux phases :

- Epreuve en ligne en individuel ou en binôme (formule expérimentée à Bugeat)
- Relais X 3 : une boucle chacun

Un rassemblement type randonnée ou/et Marche Nordique sous forme de découverte ou de course pourra être proposé lors de cette manifestation.

1. Epreuve en ligne classique individuelle de 10 à 15 kms maximum

- a. Cette épreuve nature pourra également être ouverte à tous, hors équipe engagée, avec certificat médical ou licence.
- b. Le podium récompensera uniquement les coureurs engagés en solo.
- c. Pour les équipes engagées, chaque coureur fera le meilleur chrono possible en individuel et le temps total de l'équipe sera le cumul de leurs trois chronos.
- d. Seules les équipes engagées pourront prendre le départ du relais.

2. Relais sur un circuit de 3 à 5 kms max.

- a. Chaque coureur de l'équipe devra courir son relais
- b. L'ordre de passage des équipes sera défini à l'avance par l'organisateur, **le premier relayeur sera une féminine**)
- c. Le temps total de l'équipe sera cumulé à la somme des temps réalisés par les 3 coureurs lors de l'épreuve en ligne et de l'épreuve en relais

Suivi du challenge & Récompenses

L'organisateur devra au minimum récompenser les 3 premières équipes.

Un lot minimum par équipier sera offert

La Ligue prendra en charge le suivi du classement après chaque course du challenge et toute la communication (résultats sur le site LANA).

Les 5 premières équipes FFA seront récompensées par la Ligue et la 1^{ère} équipe non affiliée obtiendra pour ses trois coureurs le coût de cotisation pour s'affilier dans le club FFA de leur choix (récompense non cumulable).

Une enveloppe financière de 1200€ est provisionnée par la Ligue pour les récompenses sans compter une convention de Partenariat encours de signature.

Les récompenses du Challenge seront exclusivement en produits régionaux.

Pour 2020, il y aura 3 courses au challenge

Programme des courses 2020 :

1. Ambazac (87) dimanche 01/03
2. Bugeat, (19) dimanche 18/10
3. Cognac la Forêt (87) dimanche 29/11